

La Banque Claude Bernard

est une banque de données médicamenteuses largement utilisée par les professionnels de santé du secteur libéral (médecins et pharmaciens) et est caractérisée par un ensemble de fonctions disponibles au sein de l'hôpital.

Les fonctions mises à disposition des praticiens hospitaliers comportent :

- la recherche de produits de santé
- la consultation de monographies
- l'analyse de prescription
- l'interopérabilité
- la traçabilité et l'historique
- les équivalences
- le référentiel
- les mises à jour

LA RECHERCHE DE PRODUITS DE SANTE

Possibilité de rechercher des médicaments par :

- ▶ le nom,
- ▶ les codes UCD ou CIP,
- ▶ les classes ATC,
- ▶ la dénomination commune
- ▶ les composants incluant les excipients
- ▶ les indications (CIM 10),
- ▶ l'aspect (pour les formes unitaires : la couleur, la forme du comprimé, etc.)

Possibilité de circonscrire les recherches au contenu du livret thérapeutique de l'Hôpital.

De même que pour les médicaments, il est possible de rechercher les produits hors AMM :

- ▶ par leur libellé
- ▶ leur code ACL
- ▶ le laboratoire fabricant
- ▶ leur famille d'appartenance

LA CONSULTATION DE MONOGRAPHIES

Chaque présentation dispose d'une monographie strictement conforme au RCP, au journal officiel ou aux informations de l'AFSSAPS.

Chaque chapitre de la monographie est daté en fonction de la date de l'AMM ou du rectificatif partiel :

- ▶ Composition et aspect
 - Composition qualitative et quantitative des principes actifs
 - Composition qualitative des excipients
 - Mise en évidence des excipients à effet notoire
 - Commentaire éventuel d'alerte : teneur en sodium, en alcool, en sucre, etc.
- ▶ Données cliniques
 - Indications thérapeutiques
 - Posologie et mode d'administration
 - Contre indications
 - Mises en garde et précautions d'emploi
 - Interactions
 - Grossesse et allaitement
 - Effet sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines
 - Effets indésirables
 - Surdosage

- ▶ Propriétés pharmacologiques
 - Classification thérapeutique
 - Propriétés pharmacodynamiques
 - Propriétés pharmacocinétiques
 - Données de sécurité préclinique
- ▶ Données pharmaceutiques
 - Incompatibilités
 - Durée et précautions particulières de conservation
 - Nature et contenu de l'emballage extérieur
 - Instructions pour l'utilisation, la manipulation et la destruction
- ▶ Données technico-réglementaires
 - Laboratoires titulaire et exploitant
 - Code AMM et code UCD
 - Statut : type et date de l'AMM, prescription restreinte, agrément collectivités, liste.

Les grands chapitres du RCP notamment indications, contre-indications et effets indésirables sont annotés d'un glossaire hypertexte permettant de préciser et d'approfondir la signification contextuelle des mots médicaux inclus dans le RCP.

L'ANALYSE DE PRESCRIPTION

Possibilité d'émuler un dossier patient (âge, sexe, grossesse, allergies, pathologies) et, lors de l'affichage de liste de spécialités, possibilité de prescrire en ajoutant dans l'ordonnance le médicament souhaité (flèche rouge en fin de libellé).

La détection des risques iatrogènes est alors automatisée et permet de consulter les éventuelles alertes :

- ▶ interactions médicamenteuses
- ▶ contre-indications
 - - âge
 - - grossesse
 - - allergies
 - - pathologies
- ▶ incompatibilités physico-chimiques

Cette fonction d'analyse du potentiel iatrogène d'une prescription est un aperçu de l'aide à la prescription proposée par les logiciels adossés à la Banque Claude Bernard.

L'INTEROPERABILITE

Le circuit du médicament hospitalier impliquant des logiciels et des banques de données médicamenteuses diverses, l'interopérabilité permet :

- ▶ d'identifier une spécialité ou une présentation à partir d'un fichier référentiel de source AFSSAPS
- ▶ de transmettre, au sein des messages circulants entre services, une fiche d'identité interopérable permettant de passer d'une banque de données médicamenteuses à une autre sans risque de confusion.

L'interopérabilité est concrétisée dans la Banque Claude Bernard

- ▶ par une fonction de recherche permettant de passer d'une fiche d'identité interopérable issue du fichier référentiel AFSSAPS à la présentation correspondante de la BCB.
- ▶ par une fonction de traduction d'un médicament de la BCB en fiche d'identité interopérable.

LA TRAÇABILITE ET L'HISTORIQUE

Toute modification d'un médicament consécutive à la publication d'un rectificatif du RCP étant datée et identifiée, l'historique de ces modifications est disponible lors de la consultation de la monographie.

Il est également possible d'obtenir une liste détaillée, mois par mois, de l'ensemble des modifications apportées aux médicaments référencés dans la BCB (créations, suppressions et modifications).

LES EQUIVALENCES

Possibilité d'identifier les équivalents d'une spécialité sélectionnée :

- ▶ **Equivalents stricts** : même(s) principe(s) actif(s), même dosage, même forme galénique
- ▶ **Equivalents approchants** : même(s) principe(s) actif(s), même dosage, formes galéniques différentes
- ▶ **Autres équivalents** : même(s) principe(s) actif(s), dosages différents, formes galéniques différentes

LE REFERENTIEL

L'ensemble des médicaments commercialisés incluant :

- ▶ Les médicaments de la réserve hospitalière
- ▶ Les ATU de cohorte
- ▶ Les médicaments de ville
- ▶ Les médicaments conseil et grand public

LES MISES A JOUR

Les mises à jour de "BCB Hôpital" sont quotidiennes lorsque les données sont consultées directement sur le site www.bcbhopital.fr ou mensuelles par l'envoi d'un CD quant l'application est installée sur un serveur de l'établissement.

Par convention avec l'AFSSAPS, la Banque Claude Bernard met à disposition des professionnels de santé l'information de l'Agence dans un délai maximum de 30 jours après réception des documents de référence (RCP et rectificatifs de RCP).